



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB - 20.11.2018

Numéro de publication: HR02-1004501902

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Let's Go Fitness Prilly SA, Prilly

Let's Go Fitness Prilly SA

Route de Renens 24

1008 Prilly

IDE: CHE305916698

Forme juridique: Société anonyme

Siège: Prilly

Jusqu'ici

la société a pour but de permettre à chacun par le training autogène, le stretching, une gymnastique préventive et personnalisée, d'améliorer les fonctions cardio-vasculaires, articulaires, musculaires, de conserver ou d'acquérir un équilibre physique et mental sains (pour but complet cf. statuts).

Let's Go Fitness Prilly SA, à Prilly, CHE-305.916.698 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). Statuts modifiés le 22 octobre 2018. Nouveau but: la société a pour but, dans le cadre de cours collectifs ou de prise en charge individuelle, de permettre à chacun par le training autogène, le stretching, une gymnastique préventive et personnalisée, d'améliorer les fonctions cardiovasculaires, respiratoires, articulaires, musculaires, de conserver ou d'acquérir un équilibre physique, un mental et un mode de vie sain (pour but complet cf. statuts). Les 100 actions nominatives de CHF 1'000, formant l'entier du capital-actions, ne sont plus restreintes quant à leur transmissibilité. Nouvelles formes des communications aux actionnaires: par email ou écrit. Sacco Jean-Pierre n'est plus administrateur; sa signature est radiée. Nouveaux administrateurs: Victor François, d'Orsières, à Fully, président avec signature individuelle, et Porchet Steve, de Corcelles-le-Jorat, à Lausanne, avec signature collective à deux.

Registre journalier no 20432 du 15.11.2018

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Précédente publication dans la FOSC:

Date de la publication dans la FOSC : 19.12.2013

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.